



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1934

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Archives Municipales et Lyon-BD Festival, pour la coproduction d'une exposition dans le cadre du festival Lyon-BD, du 1er au 30 juin 2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1934 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / ARCHIVES MUNICIPALES ET LYON-BD FESTIVAL, POUR LA COPRODUCTION D'UNE EXPOSITION DANS LE CADRE DU FESTIVAL LYON-BD, DU 1ER AU 30 JUIN 2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En juin 2016, les Archives municipales de Lyon participent à Lyon-BD Festival pour valoriser leurs métiers et leurs fonds.

Cette participation se décline en trois volets : l'accueil en résidence de deux dessinateurs de renommée, Nicolas Wild et Erwann Surcouf, une exposition issue du travail de ces deux dessinateurs et une programmation culturelle.

Pendant la résidence, les agents des Archives municipales accompagneront les dessinateurs à la découverte aussi bien des métiers des archives que des fonds.

Outre l'ouverture de l'établissement à d'autres pratiques culturelles, ce regard porté par les dessinateurs, mis en exposition, permet aux publics du festival, lyonnais et non lyonnais, de découvrir toutes les facettes des Archives de Lyon sous un regard neuf.

Par ailleurs, l'inscription de l'établissement dans Lyon-BD festival lui permet de bénéficier de la dynamique de communication que peut provoquer un tel événement.

Afin de mettre en place cette manifestation, les Archives de Lyon engagent une participation financière de 10 800 € TTC et accueillent les artistes en résidence dans ses murs. De son côté, l'Association Lyon-BD (dont le siège est situé à la Mairie du 4^e arrondissement, 133 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4^e) s'engage à organiser et suivre la résidence des artistes aux Archives de Lyon, à réaliser une exposition au sein des Archives avec les travaux réalisés pendant la résidence, à organiser une programmation culturelle et des actions de médiation autour de l'exposition et à assurer sa communication. La réalisation de l'exposition comprend la prise en charge de son graphisme et des impressions. Lyon-BD festival s'engage également à obtenir la cession des droits d'auteurs pour la réalisation de l'exposition et ses actions de médiation et de communication et ce, pendant toute la durée de l'exposition, qui se déroulera jusqu'au 19 septembre 2016.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Lyon-BD, pour la coproduction d'un projet d'exposition qui aura lieu dans le cadre du festival Lyon-BD, du 1^{er} au 30 juin 2016, est approuvée.

2 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 - La dépense correspondante, soit 10 800 € TTC, sera prélevée au budget de l'exercice en cours, fonction 323, opération EXPOSAR, nature 6188, ligne de crédit 66030.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN